

# DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

## Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 4 octobre 2017

## **Les douaniers d'Avignon saisissent 440 kg de cannabis et près de 12 kg de cocaïne**

Lundi 2 octobre, les agents de la brigade des douanes d'Avignon contrôlent une voiture stationnée sur une aire de repos de l'autoroute A9.

Seul à bord, le conducteur affirme revenir d'Espagne mais reste très évasif sur les raisons de son séjour. Lors du contrôle, les douaniers recueillent des éléments laissant supposer qu'ils sont en présence du véhicule « ouvreur » d'un convoi de stupéfiants.

Ils entreprennent alors de fouiller les camions à proximité afin d'identifier le véhicule « porteur » et d'éventuels complices.

Après un premier contrôle négatif, ils découvrent 6 palettes chargées de cartons d'herbe de cannabis et 12 kg de cocaïne dans le chargement d'un poids lourds transportant des fûts de tomate. Le chauffeur est interpellé et un lien avec le premier conducteur contrôlé est établi.

Au total, 438 kg d'herbe de cannabis et 11,7 kg de cocaïne sont saisis.

La valeur de la marchandise est estimée à plus de 5,3 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

Les deux individus, de nationalité polonaise, ont été remis au Service régional de police judiciaire de Montpellier.

En 2016, la douane française a saisi 83,4 tonnes de produits stupéfiants dont 64,5 tonnes de cannabis et 11,7 de cocaïne.

#### **Contact presse :**

Denis MARTINEZ, Directeur régional des douanes d'Aix en Provence : 09.70.27.91.00/  
06.64.56.90.01

Service de presse de la douane : 01 57 53 42 11 [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)